**Rapport d’avancement**

**Nom :**

**Prénom :**

**Date :**

**Echéance : (*Exemple CSI 1ère année*)**

**Comment utiliser ce rapport d’avancement**

Ce rapport permet aux membres des comités de suivi individuels des doctorants et des doctorantes de suivre, d’une année sur l’autre, la progression de leurs travaux et réalisations.

C’est aussi un outil permettant aux doctorants et aux doctorantes de faire le point, non seulement sur leurs travaux, mais aussi sur leurs compétences et les conditions de leur formation doctorale en amont des réunions de leurs comités de suivi.

Les doctorants et les doctorantes sont invités à compléter le rapport, et en particulier, l’autoévaluation de ces compétences, au fil du temps, dès qu’ils ont une action ou réalisation notable à y faire figurer ou qu’ils ont suivi une formation.

En amont d’une réunion du comité de suivi, ils et elles rédigent également une synthèse de leurs travaux et transmettent le rapport mis à jour aux membres du comité de suivi individuel, sur l’outil Amethis, dans un délai précisé par l’école doctorale.

Ceux-ci pourront alors compléter leurs conclusions, avis et recommandations dans le document compte rendu type du CSI, puis :

* le transmettre au format PDF, daté et signé sur l’application Amethis,
* <https://amethis.doctorat-bretagneloire.fr/amethis-client>

**Le comité de suivi individuel (extraits du règlement intérieur)**

Le.la doctorant.e est accompagné.e par un comité de suivi individuel (CSI) qui veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat Pays-de-la-Loire et la convention de formation. Le CSI est composé d’au moins deux personnes. La composition du CSI se fait selon les principes suivants :

* au moins deux personnes non impliquées dans la thèse
* au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de recherche[[1]](#footnote-1) de la thèse ;
* au moins un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse ;
* le domaine de la thèse est défini par la « spécialité » indiqué lors de la première inscription ;
* au moins un membre extérieur à l’école doctorale ;
* au moins un titulaire de l’HDR.

La composition du CSI est fixée dans les 4 premiers mois suivant l’inscription par le.la directeur.ice de l’école doctorale (ou directeur.rice adjoint.e de site) sur proposition de la direction de thèse en concertation avec le la doctorant.e. Cette composition doit rester la même tout au long du doctorat.

Un.e tuteur.rice pourra être désigné.e, au moment de l’inscription ou en cours de thèse, sur proposition du doctorant. Ce.tte tuteur.rice aura pour mission d’aider et conseiller le doctorant en dehors des réunions du CSI. Le.la tuteur .ricepeut être un membre du CSI, ou extérieur au CSI.

Le CSI se réunira au moins une fois par an avec le.la doctorant.e ou, pour la première année, recevra de celui-ci un rapport d'activité pour évaluer à cette occasion les conditions de la formation et les avancées de la recherche de celui-ci. Le.la doctorant.e devra transmettre aux membres du CSI au plus tard 1 semaine avant la date de son CSI un rapport d’activité de 2 à 5 pages. La réunion du CSI (en présentiel ou en visio-conférence) doit se tenir au minimum un mois avant la date anniversaire de la 1ère inscription en thèse. Au début de la réunion, un.e président.e de CSI est nommé.e pour piloter la réunion et rédiger le rapport de CSI. Chaque réunion comportera un entretien avec le.la doctorant.e sans les encadrant.e.s, et un entretien avec les encadrant.e.s sans le.la doctorant.e.

À l’issue du CSI, les **documents sont à déposer, sur Amethis**. Le.la doctorant.e transmet l’annexe confidentielle « Doctorant » en répondant au questionnaire, alors que le.la président.e du CSI rédige et transmet le rapport du CSI. Ils seront ensuite transmis à la commission Suivi des thèses et Formation de site pour validation des heures de formation et avis et signés par le pilote de celle-ci. Dans ce rapport sont formulées des recommandations sur la poursuite de la thèse, un avis sur les formations suivies et un avis circonstancié de réinscription. Le comité de suivi peut être réuni sur sollicitation du.de la doctorant.e ou (co)directeur.rice de thèse à tout moment lors du déroulé de la thèse en plus du rendez-vous annuel.

Les formulaires permettant de mener la réunion de CSI et rédiger le rapport et les annexes confidentielles sont disponibles en téléchargement sur cette adresse : <https://ed-bs.doctorat-paysdelaloire.fr/pendant>.

Sommaire

[Fiche signalétique 2](#_Toc128409490)

[Rapport d’avancement 3](#_Toc128409491)

[L’autoévaluation des compétences 4](#_Toc128409492)

[Liste des réalisations 7](#_Toc128409493)

# Fiche signalétique

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM et Prénom :** |  |
| **Titre de la thèse :** |  |
| **Date de 1ère inscription en doctorat :** |  |
| **Nature du financement :** |  |
| **Durée (en mois) du financement :** |  |
| **Thèse préparée à temps partiel ? (% de temps consacré à la thèse) :** |  |
| **Unité de recherche d’accueil :** |  |
| **NOM-Prénom-mail du directeur ou de la directrice de thèse :** |  |
| **NOM-Prénom-mail du codirecteur ou de la co-directrice de thèse, des co-encadrants ou des co-encadrantes :** |  |
| **Précisions particulières (FTLV, situation de handicap, sportif de haut niveau, ...) :** |  |

# Rapport d’avancement

*Présenter succinctement vos travaux*

# L’autoévaluation des compétences

Pour mémoire, le référentiel des compétences attendues des titulaires du diplôme de doctorat est défini par [l’arrêté du 22 février 2019](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038200990). Il est composé de **6 blocs de compétences**. Les doctorantes et les doctorants sont invités à noter, au fil de l’année (avec une indication de date), les formations suivies, leurs réalisations, leurs publications et communications, et plus généralement tout ce qui atteste les compétences citées ci-dessous.

Une formation doctorale complète et équilibrée doit permettre de lister des activités, formations ou réalisations dans chacun des 6 blocs (mais pas nécessairement dans chaque ligne d’un bloc).

**Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective**

|  |  |
| --- | --- |
| *disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé ;* | *Par exemple : Juin 2022, réalisation de telle expérience, nécessitant la maîtrise de tel ou tel concept, technique .* |
| *faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale ;* | *Par exemple : mai 2022, rédaction du chapitre de revue de bibliographie portant sur tel sujet* |
| *identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés ;* |  |
| *identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel ;* |  |
| *apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux ;* | *Par exemple : à telle date, communication des premiers résultats lors d’une réunion de travail international, d’un colloque, d’une conférence* |
| *s'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel.* | *Par exemple : formation aux enjeux du développement durable et soutenable* |

**Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective**

|  |  |
| --- | --- |
| *mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation* |  |
| *mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D* |  |
| *garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés* |  |
| *gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D* |  |
| *mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation* |  |

**Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective**

|  |  |
| --- | --- |
| *mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux* |  |
| *respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur* |  |
| *respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels* | *Par exemple : formation à l’éthique de la recherche et à l’intégrité scientifique* |
| *mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles* | *Par exemple : référence d’une publication* |
| *mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats.* | *Par exemple : formation aux données ouvertes FAIR* |

**Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale**

|  |  |
| --- | --- |
| *acquérir, synthétiser et analyser les données et informations scientifiques et technologiques d'avant-garde à l'échelle internationale* | *Par exemple : rédaction d’un chapitre de synthèse bibliographique* |
| *disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles* |  |
| *dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels* |  |
| *développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale* | *Par exemple : coopération avec et/ou mobilité dans un laboratoire étranger* |
| *disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau* |  |

**Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique**

|  |  |
| --- | --- |
| *rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral* | *Par exemple : référence d’une publication déjà publiées ou soumise ou d’une communication en anglais,* |
| *enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés* | *Par exemple : expérience d’enseignement* |
| *s'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant-garde* | *Par exemple : action de médiation scientifique, science en fête, MT180…* |

### 

**Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective**

|  |  |
| --- | --- |
| *animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires* | *Par exemple : travail en équipe autour d’une expérience complexe,* |
| *repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires* |  |
| *construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe* |  |
| *identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel* | *Par exemple : encadrement d’un projet d’étudiant en laboratoire, ou d’un stagiaire* |
| *évaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs* | *Par exemple : relecture de rapport d’étudiant encadré* |

# Liste des réalisations

Listes des réalisations liées à vos travaux de recherche (présentation orale ou écrite en congrès international ou national, présentation en séminaire, rédaction de revue, d’article, de chapitre…)

1. Définition de « domaine de recherche » et listing des possibilités offertes au sein de l’ED. [↑](#footnote-ref-1)